

Retraites - poursuivre et amplifier la mobilisation dans le cadre de l'appel à la grève depuis le 5 décembre

A l'issue de la réunion entre le Premier Ministre et les organisations syndicales et patronales, FO constate que le gouvernement maintient sa volonté d'imposer un régime de retraite unique par points, avec un projet de loi sans doute d'ores et déjà écrit puisque devant être transmis au Conseil d'Etat pour présentation en Conseil des ministres dès le 22 janvier. Le gouvernement confirme dans le même temps la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans dès 2022.

Il n'y a donc aucune évolution essentielle, les seuls espaces de discussions proposés par le gouvernement concernent des dispositions (pénibilité, aménagement des fins de carrière et retraite progressive, emploi des séniors) qui n'ont pas de lien avec la contre-réforme du régime unique par points. Mais ces discussions sont elles mêmes d'ores et déjà contraintes, le gouvernement, en réponse par avance au patronat, excluant de revenir sur les critères de pénibilité, ou écartant d'emblée une augmentation de cotisations qui, selon le COR (Conseil d'orientations des retraites), permettrait de maintenir l'équilibre du système de retraites.

FO réaffirme sa volonté de préserver et défendre le système actuel de retraite et ses régimes. FO a déposé en ce sens des revendications précises au gouvernement portant sur l'emploi des jeunes, l'égalité salariale Femme-Homme, la lutte contre la précarité et les bas salaires, ...

Dans ces conditions FO a fait part de sa détermination intacte : « nous sommes déterminés, tout autant déterminés. La mobilisation pour FO elle est maintenue, elle sera maintenue. Et, nous avons d'ores et déjà appelés à ce que l'ensemble des salariés puissent manifester le soutien à la grève qui a été lancée depuis le 5 décembre, le 9 janvier à travers une nouvelle journée à l'initiative de l'intersyndicale de rassemblement de l'ensemble des salariés, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, de tous corps de métiers, public et privé ».

Pour FO le projet de régime unique par points doit être retiré et la déclaration de sa commission exécutive le 18 décembre, appelant à organiser les assemblées générales et réunions de salariés dans le cadre de l'appel à la grève lancé le 5 décembre, est pleinement d'actualité.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ yveyrier@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.01

Paris, le 19 décembre 2019